

Date de mise à jour : 26/10/2021

Axe : 4 VERS UN TERRITOIRE PLUS RESILIENT

Objectif : 4.3 Développer et combiner les solutions fondées sur la nature



Action : 4.3.1 Sensibilisons, préservons et développons la biodiversité

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Sensibilisation / Communication / Biodiversité / Aménagement	Adaptation et atténuation	X	X		X

Porteur(s) de l'action :

EPCI et communes d'Alsace du Nord (les territoires des 6 EPCI sont concernés)

Collectivité européenne d'Alsace (CeA)

Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN)

SMITOM Haguenau-Saverne

ONF

Partenaire(s) : voir fiche de suivi

Contexte

La biodiversité fournit des biens et services indispensables à la fois pour s'adapter aux effets du changement climatique en augmentant les capacités de résilience du territoire et pour les atténuer, notamment grâce à l'absorption de CO₂ par les écosystèmes marins et terrestres.

La biodiversité est également un facteur de qualité du cadre de vie et un atout important pour l'attractivité de l'Alsace du Nord.

Malheureusement cette biodiversité est directement menacée (évolution ou disparition) par les actions anthropiques et le réchauffement climatique qui en découle. Il apparaît donc nécessaire et indispensable de chercher à préserver et redévelopper ce capital nature.

Descriptif de l'action

Une quarantaine d'actions pour préserver et développer la biodiversité ont été pré-identifiées. Elles sont de trois ordres :

1. La sensibilisation et les animations de différents publics visant, à travers des activités, à faire prendre conscience de la richesse de la biodiversité et de l'importance de la préserver
2. La mise en place de mesures de préservation et / ou la réalisation d'actions de restauration des écosystèmes (milieux et espèces, trames verte et bleue).
3. La gestion « naturelle des espaces verts publics (démarche zéro phyto, gestion différenciée, ...)

La liste des actions sera complétée au fur et à mesure de la mise en œuvre du PCAET. Elles feront l'objet d'un suivi et d'une communication.

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
		Voir suivi des projets					
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nb d'animations réalisées (1)							
Surfaces concernées par les mesures de préservation et de restauration (2)							
Nombre de collectivités engagées dans la gestion « naturelle » des espaces verts publics (3)							